

Mettre en place des formes de participation des personnes accompagnées, autres que le Conseil de la Vie Sociale (CVS)

→ Objectifs et compétences visés

- Acquérir des techniques nécessaires au développement de formes de participation des personnes accompagnées alternatives au Conseil de la vie sociale
- Être en capacité d'élaborer des documents ressources accessibles favorisant l'expression et la participation des personnes
- Créer et organiser les conditions de la participation des personnes accompagnées à la vie de la structure

→ Prérequis

Aucun prérequis

→ Public concerné

Tout professionnel du secteur sanitaire, social et médico-social

→ Contenus

- Le contexte et les enjeux de la participation des usagers :
 - le cadre réglementaire
 - les enjeux de la participation
 - l'empowerment
 - la dynamique de participation
 - la méthode FALC (Facile à lire et à comprendre)
- La démocratie représentative : le conseil de la vie sociale
- La participation collective :
 - le cadre et le fonctionnement du groupe d'expression
 - les pratiques et les recommandations associées
- Le pouvoir d'initiative :
 - le cadre du groupe d'initiative / groupe projet et les conditions favorables pour sa mise en place
 - les pratiques et les recommandations associées
- La participation et l'expression individuelle :
 - le cadre de l'enquête
 - la conception d'une enquête
 - les pratiques et les recommandations associées

→ Méthode et moyens pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Partage d'expériences et présentation de réalisations inspirantes
- Exercices en collectif et en sous-groupes

→ Evaluation

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques...

Organisation de la formation :

En intra ou en inter

Lieu de la formation :

En intra : sur site

En inter : ORS-CREAI Normandie, Hérouville-Saint-Clair - Une session peut être organisée sur Rouen en fonction des demandes

Durée :

2 jours (14 heures)

Nombre de participants :

8 à 15 personnes

Intervenant :

Conseiller technique de l'ORS-CREAI Normandie

Coût de la formation :

En intra : 1 350 € par jour, soit 2 700 €

En inter :

- Contribuant volontaire : 190 € par jour et par personne, soit 380 € par personne

- Non contribuant volontaire : 260 € par jour et par personne, soit 520 € par personne

Si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations, merci de contacter notre référente Handicap au 02 31 75 15 20 ou par mail à formation@orscreainormandie.org.

